

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

30

Nombre de votants :

30

Date de convocation :

29 juin 2021

Date d'affichage :

9 juillet 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 5 juillet le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 29 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY (à partir de la question n° 2), MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 2), M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON (à partir de la question n° 2), MACHANEK, NIORT, MM. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 15), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Mickaël SEMANA

Mme Hélène BERTHELEMY, Conseillère Municipale
absente à la question n° 1

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Anne VEYLAND

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
absente à la question n° 1

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Véronique LYON, Conseillère Municipale
absente à la question n° 1

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 16

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUILLET 2021**

QUESTION N° 1

OBJET : Fonds d'initiatives Cœur de Ville – augmentation exceptionnelle du solde du Fonds d'Initiative Cœur de Ville pour 2021

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Question étudiée par la Commission n°4 « attractivité du territoire » qui s'est réunie le 24 juin 2021.

Le Fonds d'Initiative Cœur de Ville est prévu au budget afin de mobiliser les partenaires extérieurs pour la promotion et l'animation du programme Action Cœur de Ville. Il a été créé par voie de délibération lors du Conseil municipal du 16 juillet 2020. Ce Fonds est ainsi destiné à subventionner des animations, manifestation, mises en valeur du patrimoine, etc. se déroulant dans le périmètre Cœur de Ville de Riom et dont l'objet serait en rapport avec une des actions du programme communal et/ou correspondrait à l'un des cinq axes du programme national Action Cœur de Ville.

Ce fonds était déjà abondé à hauteur de 4 000 € pour l'année 2021.

Par un courrier du 7 mai 2021, l'association Riom centre a saisi M. le Maire d'une demande concernant un projet de piétonisation ponctuelle d'une partie du centre-ville. Celle-ci prendrait place tous les samedis après-midi du 26 juin au 28 août inclus et serait accompagnée d'un programme d'animations et de communication mis en place conjointement par la Commune et l'association des commerçants Riom Centre. Le périmètre de cette piétonisation s'inscrirait dans la continuité du marché du samedi matin et concernerait :

- la rue de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Pascal au coin des Taules ;
- la rue Saint-Amable, de la rue de la Caisse d'Épargne au coin des Taules ;
- la rue de l'Horloge, de la rue de la Charité au coin des Taules ;
- la rue du Commerce, de la rue du Marthuret au coin des Taules (en laissant libre la circulation dans la rue Hyppolite Gomot) ;
- la rue Lafayette, de la rue du commerce à l'impasse Lafayette.

L'association Riom Centre sollicite également un soutien financier pour accompagner la mise en place d'un programme d'animations et la communication inhérente à cette opération.

COMMUNE DE RIOM

Après la période extrêmement difficile que nous venons de traverser, et alors que s'engage un déconfinement progressif, la Commune ne peut que s'associer à cette démarche destinée à relancer la fréquentation du centre-ville et de ses commerces. Celle-ci s'inscrit par ailleurs pleinement dans l'opération « Riom fait sa transition » lancée au Conseil Municipal du 29 mars dernier.

La fête de la Ville n'ayant pu se tenir cette année en raison du contexte sanitaire, il est donc proposé de reverser ce budget de 6 000 € au fonds d'initiative Cœur de Ville afin d'apporter le soutien financier sollicité par l'association Riom Centre.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le virement de la somme de 6 000 € de la ligne budgétaire allouée à la Fête de la Ville sur le Fonds d'Initiative Cœur de Ville.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 5 juillet 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL